



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4400

Lyon 7ème - Mise à disposition à titre onéreux par bail emphytéotique par la Métropole de Lyon au profit de la Ville de Lyon du bâtiment n°14 situé dans le parc Blandan, sis 37 rue du Repos, en vue de l'aménagement d'un Etablissement d'Accueil pour Jeunes Enfants - EI 07277 – N° inventaire 07277A001 – 07277T007-01

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4400 - LYON 7EME - MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX
PAR BAIL EMPHYTEOTIQUE PAR LA METROPOLE DE
LYON AU PROFIT DE LA VILLE DE LYON DU BATIMENT
N°14 SITUE DANS LE PARC BLANDAN, SIS 37 RUE DU
REPOS, EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN
ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS -
EI 07277 – N° INVENTAIRE 07277A001 – 07277T007-01
(DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier situé 33-37 Rue du Repos à Lyon 7^{ème}, constituant un ancien site militaire dénommé « Caserne Sergent Blandan », édifié sur le site du Fort Lamothe, reconverti en parc public et représentant une surface totale de 168 311 m² sur des parcelles cadastrées BI 151 à 170.

Par délibération n°2014/6320 du 20 janvier 2014, vous avez approuvé la mise à disposition, par bail emphytéotique administratif de valorisation, du parc public Blandan par la Communauté Urbaine de Lyon au profit de la Ville de Lyon. Par ce bail en date des 21 et 24 mars 2014, la communauté urbaine a mis à disposition de la ville, au titre de ses compétences en matière d'espaces verts, un premier tènement immobilier cadastré BI 167 d'une superficie de 109 627 m² situé 37 Rue du Repos à Lyon 7^{ème} pour une durée de 25 ans.

Par délibération n°2015/1632 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la mise à disposition, pour les besoins des services municipaux, par bail emphytéotique de valorisation, des parcelles cadastrées BI 153, 163 et 164, situées 37 Rue du Repos à Lyon 7^{ème}, d'une superficie totale de 2 951 m², par la Métropole de Lyon au profit de la Ville de Lyon. Ce bail, en date du 23 décembre 2015, a été consenti pour une durée de 24 ans.

Par délibération n°2017/2805 du 27 mars 2017, vous avez approuvé la mise à disposition, par bail emphytéotique administratif, des parcelles BI 154 et BI 156, par la Métropole au profit de la ville. Par ce bail en date du 18 avril 2017, la Métropole de Lyon met à disposition de la Ville de Lyon, notamment pour la Direction des Espaces Verts, le bâtiment 13 avec son parking attenant, situées 37 rue du Repos, d'une superficie totale de 1 465 m² et pour une durée de 23 ans et s'alignant ainsi sur la fin des autres baux.

Le 7^{ème} arrondissement de Lyon connaît une dynamique d'urbanisation qui induit des besoins croissants en termes de structures d'accueil de jeunes enfants. Compte tenu de sa situation géographique, la ville a sollicité de la Métropole la mise à disposition de longue durée du bâtiment 14, ancien bâtiment militaire, parcelle cadastrée BI 157, d'une superficie de 754 m², et de la parcelle à usage de terrain issue de la parcelle cadastrée BI 165, d'une superficie de 242 m², en cours de numérotation au cadastre.

La Métropole de Lyon a proposé la passation d'un bail emphytéotique aux conditions suivantes :

- Durée : 50 ans à compter de la signature;
- Redevance annuelle : 4 116 € ;

- En fin de bail : Retour des biens et des constructions, travaux, aménagements et améliorations réalisés dans le patrimoine de la Métropole de Lyon, sans indemnité.

En outre, la configuration des lieux entraîne la constitution de servitudes usuelles nécessaires au bon fonctionnement du futur équipement.

Il vous est donc proposé d'approuver la mise à disposition, dans le cadre d'un bail emphytéotique, par la Métropole de Lyon au profit de la Ville de Lyon, des parcelles précitées, et de leur bâtiment, dépendant du parc public Blandan et situées 37 Rue du Repos à Lyon 7^{ème}, pour une superficie totale de 996 m² et aux conditions précitées.

Il est précisé que ces conditions sont conformes à l'avis n°2018-387L1450 en date du 28 septembre 2018 rendu par France Domaine.

Pour votre parfaite information, il est précisé que les frais notariés estimés à 6 000 euros seront pris en charge par la Ville de Lyon.

Vu les délibérations n°2014/6320 du 20 janvier 2014, n°2015/1632 du 23 novembre 2015 et n°2017/2805 du 27 mars 2017 ;

Vu le projet de bail emphytéotique ;

Vu l'avis n° 2018-387L1450 du 28 septembre 2018 de France Domaine ;

Madame le Maire du 7^{ème} arrondissement ayant été consultée pour avis par courrier du 12 novembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 7^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

DELIBERE

1. La mise à disposition, par bail emphytéotique, de la parcelle cadastrée BI 157 comprenant un bâtiment et de la parcelle issue de la division de la parcelle BI 165 en cours de numérotation au cadastre, situées dans le parc public Blandan sis 37 Rue du Repos à Lyon 7^{ème} par la Métropole de Lyon au profit de la Ville de Lyon, aux conditions précitées, est approuvée.
2. Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail emphytéotique ainsi que tout document y afférent.
3. Les frais notariés estimés à 6 000 euros seront pris en charge sur le budget de la Ville de Lyon et imputés à la nature comptable 6226, fonction 020, de l'opération FONACQUI, du programme FONCIERVDL.
4. La redevance annuelle liée à ce bail emphytéotique sera inscrite au budget de la Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 6132, fonction 414, de l'opération LOCACHAR, du programme GESTPATRIM.

5. Cette mise à disposition par bail emphytéotique sera intégrée à l'actif de la Ville de Lyon comme suit :

N° inventaire	Désignation	Surface m ²	Compte nature	Observations
07277A001	Bâtiment 14 - EAJE	450,00	2141	BEA 50 ans Valeur : 750 000 €
07277T007-01	Terrain	996,00	2141	BEA 50 ans

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Nicole GAY